

**Tous ensemble dans la Rue le 9 Avril**

Il faut « aller plus loin encore » que le pacte de responsabilité et le projet de loi Macron pour relancer l'économie et lutter contre le chômage a lancé François Hollande lors de sa conférence de presse du 5 février.

Le chef de l'Etat prépare ainsi les esprits à de nouvelles mesures. Plus loin encore, ça veut dire plus de cadeaux et plus de libertés pour les patrons qui en profitent pour s'en prendre à l'emploi, aux salaires et aux retraites qui stagnent ou régressent. C'est tout l'enjeu des négociations sur les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO qui se sont ouvertes le 17 Février et seront au cœur de l'actualité sociale jusqu'à fin Juin.

Plus loin encore, c'est aussi moins de droits pour les salariés et leurs organisations syndicales après les dégâts causés par l'ANI.

Après le passage en force du gouvernement sur la loi Macron, l'heure est plus que jamais à l'action pour la création d'emplois, le changement de politique économique, la défense de tous les régimes spéciaux et le développement des droits des salariés, la promotion des services publics et l'augmentation des salaires, des retraites, des pensions et des minimas sociaux.

Réunies le 17 février, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires ont réaffirmé leur détermination à faire aboutir ces revendications et à lutter contre l'austérité et ses impacts socialement, économiquement et démocratiquement destructeurs. Elles appellent l'ensemble des salariés, du public et du privé, à une journée interprofessionnelle de grève et de manifestation le 9 Avril. L'heure est donc à la mobilisation !

**Branche Poste****La CGT FAPT saisit la CNIL**

Suite aux difficultés rencontrées à La Poste lors des élections professionnelles de Décembre 2014 par vote électronique, la participation, a été de 76,38%, dont 15597 votes blancs.

En effet, nombre de votants, après avoir cliqué sur l'organisation syndicale de leur choix, apparaissaient : « je vote blanc ».

Le scrutin organisé à La Poste et l'expression des électeurs s'en trouve affecté. Le vote électronique, exige une expertise indépendante respectant les prescriptions. Or, l'entreprise retenue, était DOCAPOST BPO, filiale de La Poste. Nous n'avons pas eu d'accès permanent à la liste d'établissement au niveau national, et n'avons eu les résultats complets qu'au bout d'un mois.

C'est pourquoi nous demandons un contrôle de ces opérations électorales par la CNIL.

**La Poste maintient l'austérité**

Le 11 Février s'est tenue la 1ère négociation sur les salaires à La Poste, qui se contente d'argumenter d'une faible inflation et la signature d'accords rémunération et grille pour faire des propositions à minima en dessous de l'an dernier ! Alors qu'en 2014 aucune organisation syndicale n'avait signé l'accord salarial !

Pour La Poste ce n'est pas une augmentation générale des salaires qui règlera les situations individuelles (sic) ; Les cadres en ont assez de subir un quasi blocage des rémunérations depuis de trop longues années. Combien d'heures supplémentaires non payées ? Combien coûtent les restructurations incessantes ? Quelle utilisation du CICE ?

La stratégie à court terme impose son lot de suppressions d'emplois. Plus que jamais il faut une autre répartition des richesses créées par le travail.

**Branche Télécoms****L'accord santé : une première étape !**

La CGT a signé l'accord sur la participation de l'employeur à la cotisation santé des fonctionnaires et agents contractuels de droit public.

Ainsi prend corps une vieille revendication des salariés, toujours soutenue par la CGT.

Le dispositif sera mis en place d'ici Avril avec effet rétroactif au 1/01/15. La priorité de la CGT était la prime, en demandant 60% du niveau 3 de la MG. D'autres ont priorisé la négociation d'un contrat collectif, ce qui a sans doute contribué à affaiblir notre capacité à négocier les 60% !

L'aide sera versée sous forme d'une prime d'un montant annuel de 450 € bruts (330 € la 1<sup>ère</sup> année et 450 € les années suivantes).

Pour la CGT, l'objectif demeure d'augmenter la prime. La prochaine négociation salariale peut en être l'occasion.

**Bilan Salarial Orange 2014 ... peut mieux faire !**

Le plafond de la sécurité sociale est fixée à 38 040 € brut/an.

En 2014, à Orange un cadre sur quatre (23,68%) avait un salaire global inférieur à 38 k€. Plus d'un cadre Dbis sur deux (54,18%), et 6,17% des cadres en bande E.

Sans surprise, malheureusement, nous avons 62,5% des femmes en Dbis qui sont rémunérées à moins de 38 k€, soit presque deux tiers des salariées Dbis !

Il se trouve même 8,73% de ces salariées à être rémunérées au-dessous de 32 k€.

Comme en 2014, la CGT va négocier la reconduction des mesures bas salaires pour les cadres, car la bataille doit continuer pour qu'aucun cadre ne soit en dessous du plafond de la sécurité sociale !



FLASH CADRES

## Échos

### L'après 11 Janvier

Dès la première attaque terroriste du 7 Janvier contre l'équipe de Charlie Hebdo, les organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FSU et Solidaires ont publié un communiqué commun. Elles se sont coordonnées pour appeler ensemble à participer aux rassemblements des 10 et 11 Janvier à Paris et dans toute la France.

Il a été décidé de mener un travail commun afin de renforcer le « vivre et travailler ensemble » dans les entreprises, les administrations ainsi que sur les territoires. Les organisations syndicales s'engagent à poursuivre leurs réflexions et actions communes afin de contribuer, notamment dans le monde du travail, à la défense des libertés, de la solidarité, de la laïcité et de la démocratie.

## Retraites

### L'AGIRC : les propositions de la CGT

Deux conceptions s'affrontent dans les négociations sur les retraites complémentaires : celle du Medef et celle de la CGT. Le Medef propose de fusionner l'Arrco et l'Agirc pour fondre l'épuisement des réserves de l'Agirc et de l'Arrco. La CGT fait quatre propositions dont la mise en œuvre de deux seulement suffisent à reconstituer les réserves : l'égalité salariale entre femmes et hommes, l'alignement des taux de cotisation au-dessus du plafond de la sécurité sociale, l'augmentation de la garantie minimale de points pour les salaires les plus bas et la mise en place d'une cotisation sur l'intéressement, la participation et l'abondement aux plans d'épargne entreprise.

### Oui à la retraite par répartition

L'Agirc a été créée pour permettre l'adhésion des cadres à la Sécurité Sociale pour obtenir un niveau de retraite qui maintienne, de façon acceptable leur niveau de vie.

Avec l'Arrco elle permet aux cadres d'obtenir un taux de remplacement de 68% en moyenne, les non-cadres obtenant 72% de leur dernier salaire avec l'Arrco.

L'Agirc aura épuisé ses réserves en 2018, si des mesures ne sont pas prises.

Le Medef veut la fusionner avec l'Arrco pour fondre le besoin de financement avec celui de l'Arrco dont les réserves ne devraient pas s'épuiser avant 2027.

A terme, la chute des rendements devrait pousser les cadres, qui en ont le pouvoir d'achat, vers l'épargne et la capitalisation et les autres devront se satisfaire d'une Sécurité Sociale du pauvre.

## International

### L'Internationale patronale contre le droit de grève

La Convention N°87 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) fait l'objet d'une attaque par le groupe des employeurs à l'OIT.

Une décision doit être prise fin Février.

C'est pourquoi la CSI a désigné le 18 Février 2015 « Journée d'action mondiale de défense du droit de grève ». Déjà, en France, celui-ci est remis en cause dans les transports avec les lois du 21 Août 2007 et de 2012.

Un rassemblement unitaire s'est tenu sur le Parvis des Droits de l'Homme à Paris, avec les secrétaires généraux de la CGT, CFDT, FO, et CFTC, ainsi que la secrétaire générale de la CSI et Bernard Thibault, représentant les travailleurs français au Conseil d'administration du Bureau International du Travail.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### SNCM : un enjeu républicain

Dix ans que la SNCM affronte la concurrence déloyale du low cost et de sa casse sociale ! Alors que marins et officiers défendent un véritable service public de continuité territoriale, la sécurité des passagers, la sauvegarde de l'environnement. Ils proposent de véritables solutions pour sauver l'emploi et assurer la transition économique et énergétique.

Le gouvernement s'enferme dans le mépris et l'indifférence et concourt ainsi à la quasi disparition de la marine marchande française.

Mais que valent 4000 emplois face au dictat d'entreprises qui s'enrichissent sur le dos du contribuable français en exploitant la main d'œuvre étrangère sous pavillon international ?... le droit de perdurer.

## Emploi

### Assurance chômage : la CGT propose

La CGT a donné une conférence de presse sur les conséquences de la mise en application de la dernière convention d'assurance chômage. Ce qui a permis d'aborder la question des droits rechargeables et de leurs effets pervers, mais aussi de condamner les conditions de ces négociations.

La CGT, a expliqué qu'elle continuera de se rendre aux négociations comme force de proposition. Elle rappelle qu'elle est favorable aux droits rechargeables, mais que leur mise en œuvre ne doit pas se faire au détriment des droits des privés d'emploi.

Elle propose soit de mettre de nouveau en place le principe de réadmission, soit d'élargir le droit d'option à tous les demandeurs d'emploi. Dans tous les cas, elle se bat pour l'application du droit le plus favorable.

### Renault en Lutte

Le groupe Renault vient d'annoncer 2 Mds d'€uros de bénéfices 2014, près de 15 Mds d'€uros de trésorerie... et pour 2015, 560 millions d'€uros de dividendes aux actionnaires (+10%). Et pour les salariés ? La direction parle de l'embauche de 1 000 CDI, alors qu'elle a supprimé 3 860 emplois depuis 2013 et qu'elle a recours à 4 000 intérimaires !

Cette baisse abyssale des effectifs de Renault France, couplée à une baisse drastique du pouvoir d'achat, imposée aux salariés par l'accord de compétitivité de Mars 2013, s'est traduite par une dégradation des conditions de travail.

La CGT Renault les a appelé à débrayer ce 13 Février pour une juste revalorisation des salaires, ainsi que l'embauche des salariés intérimaires.

## Égalité

### La CGT dans l'égalité !

L'égalité entre les femmes et les hommes est plus que jamais d'actualité pour la CGT qui organise, le 5 Mars, une journée d'action à Montreuil. Après la présentation du bilan de la Charte Egalité de la CGT, 3 ateliers sont organisés avec en perspective la proposition d'un nouveau plan d'action pour l'application de cette Charte.

L'après-midi, Maryse Dumas s'attachera à décrire les 120 ans de luttes des femmes dans et avec la CGT, avant que ne se tienne une table ronde sur l'Europe en présence de la Présidente du Comité des femmes de la CES.

Enfin, Sophie Binet, représentante confédérale de la Commission Femmes-Mixité clôturera la journée autour des perspectives de luttes et d'une feuille de route syndicale pour l'Égalité